

pro infirmis

Rapport annuel 2019



Table des matières

Introduction	3
Pro Infirmis	
Présente dans toute la Suisse	4
Consultation sociale	5
Aperçu des prestations	6
Mesure de l'efficacité	9
Engagement politique	10
Communication innovante	12
Récolte de fonds	13
Merci de tout cœur !	14
Faits et chiffres	15
La culture pour tous	16
Organisation	
Bureau et Direction	17
Comités cantonaux	18
Membres collectifs et représentation dans des organisations	19
Organe de révision	19

” Forts de nos 100 ans d’expérience, nous travaillons non seulement à réaliser une société inclusive, mais aussi à donner les moyens aux personnes en situation de handicap d’être les vecteurs du changement. “

Photos :

Jasmin H. avec son ami Marco Z.

(page de couverture et dernière page).

Ken G. (pages 5, 6, 8) avec Gisela Riegert, assistante sociale (p. 5), et Marie-Theres Patscheider (p. 6).

Karin G. avec Sheilla I., assistante sociale (p. 9).

Photos : Dominique Meienberg

Nina Z. et sa maman Beatrice Z. (p. 13).

Photo : Simon Opladen

Christian Lohr, co-vice-président de Pro Infirmis, avec le conseiller fédéral Alain Berset (p. 10).

Photo : Keystone

Consolider et innover



Adriano Previtali
Président de Pro Infirmis



Felicitas Huggenberger
Directrice de Pro Infirmis

Chères lectrices, chers lecteurs,

Faire en sorte que la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées soit pleinement appliquée en Suisse exige de la persévérance. Pro Infirmis veut tout mettre en œuvre pour que les choses bougent dans ce domaine. Elle conseille et soutient les personnes concernées, sensibilise l'opinion publique, se concerte avec d'autres organisations spécialisées ou d'entraide, développe ses prestations et adapte ses structures afin d'être à la hauteur des défis qui se présentent à elle.

Développement de la stratégie

En vue de la stratégie pour les années 2021-2025, nous avons examiné toutes nos prestations de manière approfondie. Comment innover tout en maintenant le professionnalisme de notre offre afin de continuer à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs proches ? Nous avons commencé par évaluer nos prestations les plus demandées, car ce sont celles qui définissent le mieux le profil de Pro Infirmis.

Une autre base importante de notre stratégie est le plan financier global sur dix ans (2020-2030). Ce plan doit nous permettre de rétablir progressivement un équilibre entre les recettes et les dépenses. Les premières mesures ont déjà porté leurs fruits, ce qui confirme que nous sommes sur la bonne voie. Dans une

prochaine étape, nous allons étudier les possibilités d'optimiser nos structures et de gagner en efficacité grâce à la numérisation.

Axes politiques

Au cours des dernières années, nous avons intensifié et professionnalisé la collaboration sur le plan politique avec les organisations partenaires. Notre influence sur différents processus législatifs, que ce soit dans le domaine de l'assurance-invalidité, des prestations complémentaires ou du soutien aux proches aidants, s'en est trouvée renforcée. Les autorités reconnaissent davantage les organisations du handicap comme une force politique, ce qui sera déterminant pour la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées.

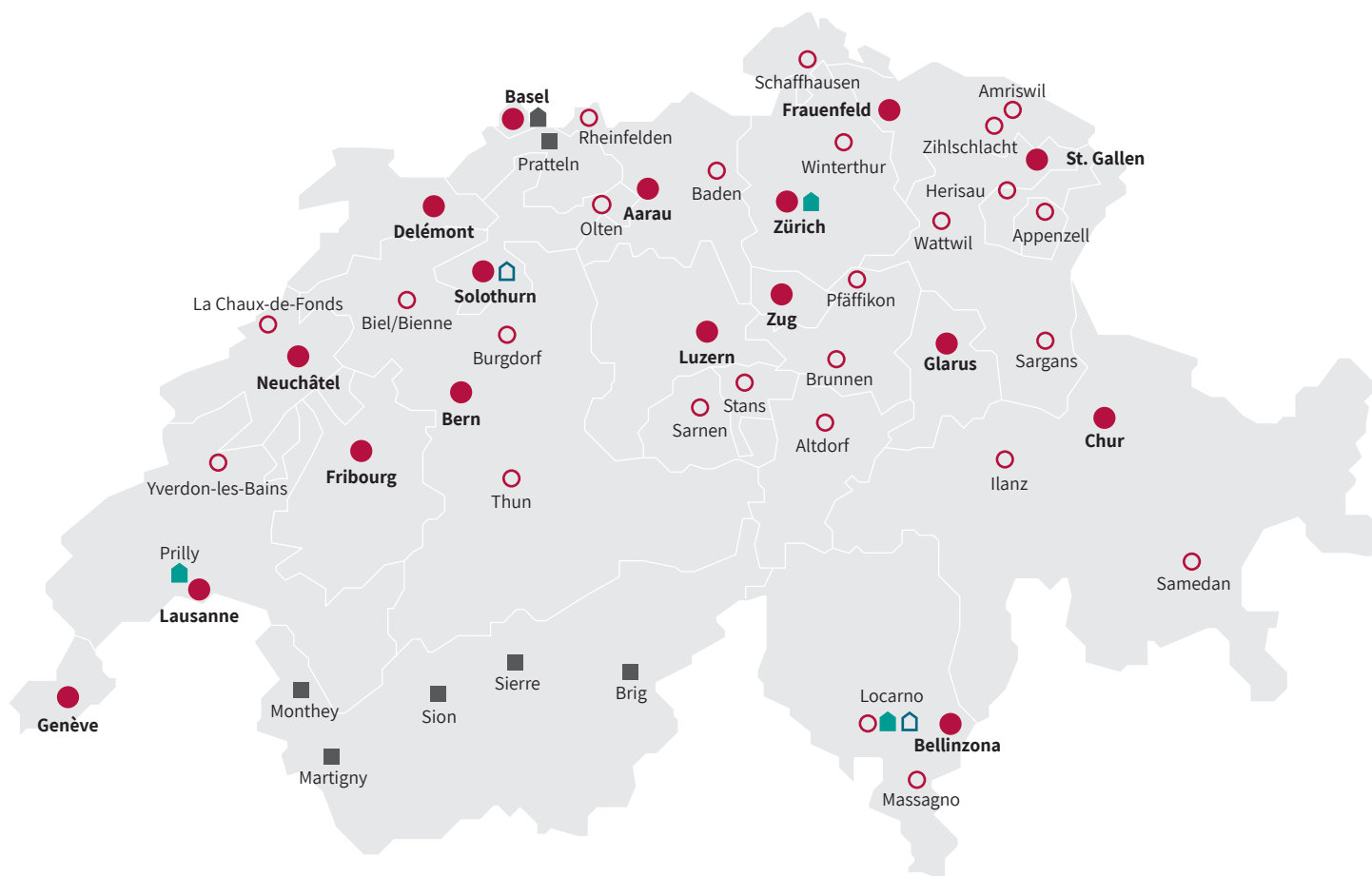
Mais nous sommes aussi présents sur la place publique : par des actions et des campagnes de sensibilisation, nous cherchons à induire à moyen terme un changement d'attitude au sein de la société elle-même. Ainsi, dans notre campagne de 2019, nous avons repris des publicités connues d'entreprises suisses, en y plaçant exclusivement des protagonistes en situation de handicap. Il s'agissait de sensibiliser, non seulement le grand public, mais aussi les publicitaires et leurs mandants, car ce sont eux qui façonnent les images qui impactent notre société.

Ces activités ont été le préambule des événements qui vont marquer le centenaire de Pro Infirmis en 2020. Forts de nos 100 ans d'expérience, nous travaillons non seulement à réaliser une société inclusive, mais aussi à donner les moyens aux personnes en situation de handicap d'être les vecteurs du changement. D'où notre devise :

L'avenir ne connaît pas d'obstacle.

Adriano Previtali

Felicitas Huggenberger



Présente dans toute la Suisse

Pro Infirmis a des services de consultation dans toute la Suisse. Elle soutient les personnes ayant une déficience physique, intellectuelle ou des troubles psychiques, ainsi que leurs proches.

En tant qu'association d'utilité publique avec siège à Zurich, Pro Infirmis est politiquement indépendante et confessionnellement neutre. Par nos prestations, nous encourageons l'autonomie et l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

www.proinfirmis.ch/fr/a-propos

- Directions cantonales et services de consultation
- Services de consultation
- Services de consultation des organisations partenaires
- 🏠 Écoles d'autonomie
- 🏠 Centres de jour

La consultation sociale de Pro Infirmis offre un soutien global

Plus de 247'200 consultations en 2019 : Pro Infirmis est le premier point de contact pour toutes les questions ayant trait au handicap. La consultation sociale gratuite accompagne les personnes concernées dans la recherche de solutions et de nouvelles perspectives. Gisela Riegert, malentendante, est assistante sociale chez Pro Infirmis.

Chaque jour, nos assistantes et assistants sociaux conseillent gratuitement des personnes en situation de handicap et leurs proches. L'une des tâches principales de Gisela Riegert, assistante sociale chez Pro Infirmis Grisons, est de vérifier à quelles prestations ont droit les personnes qui viennent la consulter. Suite à cette analyse, elle dépose une demande d'allocation pour impotent, s'adresse à une fondation pour le financement d'un moyen auxiliaire ou encore fait opposition à une décision de l'AI. Aussi varié que soit son travail, l'objectif premier consiste dans la majorité des cas à assurer que les besoins vitaux soient couverts. Mais pas seulement.

Informer et conseiller

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir exercer une activité professionnelle, recevoir le soutien financier dont elles ont besoin et choisir librement leur lieu de vie. Gisela Riegert les aide à identifier et à mobiliser des ressources pour trouver un logement sans obstacles, un travail adapté ou une relève. Ce faisant, elle recourt à un vaste réseau d'institutions : tantôt elle s'informe auprès de l'aide sociale, tantôt elle organise une rencontre avec l'ORP ou un échange avec d'autres professionnels.

Conseiller et renforcer le potentiel

Étant elle-même en situation de handicap, elle sait d'expérience comment un quotidien rempli d'obstacles peut être éprouvant. Elle apporte son plein soutien à ses clientes et clients, les motivant à reprendre leur vie en main. En effet, le but principal de la consultation sociale est d'offrir un conseil professionnel, de renforcer les propres compétences des personnes et de leur ouvrir des perspectives d'autonomie.



Gisela Riegert

Gisela Riegert travaille depuis 2013 chez Pro Infirmis Grisons. Elle offre la consultation sociale à Coire et à Ilanz. D'origine allemande, la sexagénaire a subitement perdu l'ouïe suite à une méningite lorsqu'elle avait 15 ans. Scolarisée dans une école pour personnes malentendantes en Allemagne, elle a obtenu sa maturité, puis fait des études de sciences agricoles. Grâce à l'engagement de Pro Infirmis, elle a pu commencer une formation d'assistante sociale et ainsi apprendre le métier dont elle rêvait depuis longtemps. Gisela Riegert a appris la lecture labiale, puis la langue des signes. Aujourd'hui, elle peut de nouveau entendre grâce à des implants cochléaires.

Prestations de Pro Infirmis

Conseil

La consultation sociale, prestation gratuite, sert de premier contact pour les personnes en situation de handicap et leurs proches. Elle comprend le conseil et l'accompagnement dans différents domaines de la vie. La demande pour cette prestation augmente chaque année.

	2019	2018
Consultation sociale		
Personnes conseillées	25'900	25'200
Brefs conseils		
Conseils*	187'600	180'300
Conseil en ligne		
Réponses à des demandes	330	300
Informations (PROSPREH)		
Renseignements*	33'400	39'000

* Conseils multiples et renseignements

247 230
consultations



Aide financière directe

Pro Infirmis apporte une aide directe aux personnes en situation de handicap confrontées à des difficultés financières. En 2019, Pro Infirmis a accepté davantage de demandes et accordé, en moyenne, des contributions plus élevées.

	2019	2018
Demandes approuvées	11'200	11'000
Aide directe (mio. de CHF)	18,7	15,8
Fonds prov. de tiers (mio. de CHF)	2,3	1,3

18,7 mio. CHF
d'aide financière directe

Soutien administratif

Le soutien administratif vise à seconder les personnes en situation de handicap dans leurs tâches administratives. En 2019, il a été accordé à davantage de personnes, mais pour moins d'heures par personne.

	2019	2018
Clientes et clients	340	320
Heures de consultation	4'470	4'930

Accompagnement à domicile

Cette prestation aide les personnes en situation de handicap qui vivent dans leur propre logement à gérer leur ménage. Les clientes et clients aimeraient recourir davantage à cette prestation, mais les moyens financiers à disposition ne suffisent pas pour la développer.

	2019	2018
Personnes accompagnées	1'040	970
Heures d'accompagnement	62'200	59'200

Conseil spécialisé en assistance

Le conseil en assistance de Pro Infirmis s'adresse aux personnes en situation de handicap qui désirent engager des assistants personnels pour vivre de manière autodéterminée. La majorité des personnes qui recourent à cette offre sont des clientes et clients de Pro Infirmis.

	2019	2018
Personnes conseillées	1'150	1'070
Heures de consultation	9'490	8'270

9500 h
de conseil spécialisé en assistance

Écoles d'autonomie

Les écoles d'autonomie offrent, pendant une période limitée, une structure d'habitation aux personnes en situation de handicap souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour vivre de manière autonome. Le nombre de sites ayant diminué, il y a aussi moins de places disponibles. L'offre continue cependant de susciter un grand intérêt.

	2019	2018
Personnes en formation	27	26
Personnes ayant achevé la formation	6	10
Nouvelles personnes en formation	14	11

Services de relève

Les services de relève épaulent les proches qui s'occupent d'une personne en situation de handicap. Le nombre d'heures de relève et le nombre de familles soutenues a augmenté en 2019.

	2019	2018
Familles/ménages soutenus	820	770
Heures de relève	91'800	88'700

91 800 h
pour soulager des familles



Centres de jour

Aux personnes qui ne peuvent pas avoir d'activité lucrative en raison de leur handicap, les centres de jour de Pro Infirmis offrent une occupation utile et des contacts sociaux.

	2019	2018
Visiteurs	53	57
Jours de visite	5'570	5'820

Centres de formation continue

Les centres de formation continue proposent des cours attractifs pour des adultes ayant des déficiences intellectuelles ou des besoins particuliers en matière d'apprentissage. En 2019, moins de cours ont été proposés, mais ils ont été mieux fréquentés.

	2019	2018
Nombre de participants	2'610	2'660
Cours réalisés	350	370

350 cours de loisirs et de formation continue

Conseil en construction sans obstacles

Les services de conseil font la promotion d'un environnement accessible aux personnes en situation de handicap. 2019 a vu une augmentation des consultations par rapport à l'année précédente, car un nombre croissant de professionnels ont eu recours à la prestation.

	2019	2018
Heures de consultation	9'110	8'750

Eurokey

Le système de clé eurokey permet d'utiliser des installations accessibles en Suisse et dans certains pays d'Europe. La nécessité de ce système est établie. Tant le nombre de clés distribuées que le nombre de nouvelles installations ont augmenté en 2019.

	2019	2018
Installations équipées du système eurokey	2'850	2'620
Nouvelles clés distribuées	1'760	1'750

Bureau pour le langage simplifié

Le bureau pour le langage simplifié traduit des textes en langue facile à comprendre. En 2019, un bureau pour l'italien simplifié a été ouvert au Tessin et la demande a augmenté en conséquence.

	2019	2018
Heures de travail	3'700	3'060

Des prestations efficaces !

« **Quels effets nos prestations ont-elles sur les personnes qui s'adressent à nous ?** » Cette question revêt une importance croissante pour les organisations à but non lucratif. Un projet de Pro Infirmis visant à mesurer l'efficacité de quatre prestations s'est achevé en 2019.

Si, jusqu'à présent, on se penchait surtout sur les statistiques et les aspects qualitatifs des organisations d'utilité publique, on s'intéresse aujourd'hui davantage à leur efficacité. Ces cinq dernières années, Pro Infirmis a mesuré l'efficacité de ses prestations Consultation sociale, Service de relève, Centre de formation continue et Accompagnement à domicile.

Toutes les prestations ont reçu une évaluation positive. Les personnes interrogées considèrent que leurs problèmes sont pris au sérieux, qu'elles sont associées à la recherche de solutions et que la plupart des objectifs sont atteints. Elles ont gagné en assurance et ont davantage confiance en elles. Par ailleurs, la consultation sociale a des effets positifs sur leurs finances. Les résultats de l'enquête sur les services de relève montrent que la plupart des personnes interrogées recourent à ces services afin d'avoir plus de temps pour elles, d'exercer une activité professionnelle ou de mieux concilier leurs différents rôles.

Le but essentiel du projet, à savoir élaborer des outils permettant de mesurer l'efficacité des principales prestations de Pro Infirmis, est atteint. L'organisation dispose d'une base solide pour la suite des travaux en la matière.



” Grâce à la consultation et au soutien reçus, nous avons pu résoudre les problèmes avec les assurances sociales. On m’a aussi expliqué mes droits en tant que cliente ! “

Mesure de l'efficacité de l'accompagnement à domicile

L'Accompagnement à domicile (AD) s'adresse à des personnes en situation de handicap qui souhaitent bénéficier d'un soutien dans la gestion de leur vie quotidienne. L'efficacité de cette prestation a été mesurée au moyen de sondages étalés sur deux ans. Les résultats montrent que l'accompagnement à domicile favorise la vie autonome et contribue à éviter les situations d'abandon et d'isolement. De plus, elle permet d'éviter ou de différer les séjours en home.

Au total, 473 personnes ont participé aux sondages écrits. Les personnes ayant des difficultés d'apprentissage sont les plus représentées (40 %), suivies des personnes ayant des troubles psychiques, cognitifs ou un handicap physique.



Inclusion Handicap et Pro Infirmis ont gagné une manche

L'AI n'économisera pas 112 millions de francs sur le dos des enfants. Cette décision a particulièrement réjoui Inclusion Handicap et ses organisations membres. L'année passée, l'organisation faîtière politique s'était fortement engagée dans ce sens. Pro Infirmis est membre du comité d'IH et joue un rôle actif en coulisse.

« L'année passée, nous avons concentré nos efforts sur la réforme de l'AI et avons obtenu que les prestations garantissant le minimum vital ne soient pas supprimées », se réjouit Urs Dettling, chef du département Politique sociale et Organisation faîtière de Pro Infirmis. Le Conseil national a refusé la motion de réduction des rentes pour enfant, tout comme le Conseil des États auparavant. Inclusion Handicap a contribué à ce changement d'opinion en formant des groupes de travail pour développer des positions de fond et rédiger des requêtes, puis en cherchant le dialogue avec les parlementaires.

Urs Dettling siège au comité d'IH et participe aux différents groupes de travail, qui réunissent des représentantes et représentants des organisations membres et des collaboratrices et collaborateurs de l'association. Pro Infirmis soutient financièrement Inclusion Handicap et est son principal partenaire. « Inclusion Handicap est très appréciée des partis politiques », explique Urs Dettling. « Ils la reconnaissent comme interlocutrice pour tous les sujets de politique du handicap. En nous unissant de la sorte, nous avons notablement renforcé notre influence. » Inclusion Handicap est devenue une voix essentielle en politique, aussi pour Pro Infirmis.

Élections au Conseil national 2019

Pro Infirmis s'est aussi beaucoup investie en vue des votations fédérales : d'abord, elle a soutenu des candidates et candidats en situation de handicap. Personne ne devrait être empêché de faire campagne à cause des coûts supplémentaires ou d'autres obstacles en lien avec un handicap. En outre, la Chancellerie fédérale a publié, en collaboration avec les Bureaux pour le langage simplifié de Pro Infirmis, des explications en langue facile sur les élections.

Pro Infirmis a aussi effectué un sondage auprès des candidates et candidats, afin de connaître leur position sur divers sujets. Les réactions témoignent d'un intérêt croissant pour les questions ayant trait au handicap. Les personnes interrogées se sont dites favorables à l'accessibilité des infrastructures, aux mesures d'encouragement d'une vie autonome et à la reconnaissance du travail des proches aidants.

Contre la discrimination multiple !

Le 14 juin 2019, jour de la grève nationale des femmes, Pro Infirmis s'est ralliée au mouvement, en exigeant la fin de la double discrimination des femmes en situation de handicap.

Les femmes et les filles en situation de handicap sont confrontées à nombre de désavantages dans les domaines de la sécurité sociale, du travail, de la santé, de l'intégrité physique et de la participation à la vie politique et publique. Entre autres exemples, 46 % seulement des femmes en situation de handicap occupent un poste à plein temps, contre 81 % des hommes ayant un handicap. Les femmes en situation de handicap sont aussi sous-représentées dans les instances politiques. Lors de l'assemblée des délégués de Pro Infirmis, qui a eu lieu le même jour que la grève des femmes, Manuela Leemann, co-vice-présidente de Pro Infirmis et députée au Grand conseil du canton de Zoug, s'est exprimée ainsi : « Autant que nous le sachions, aucune femme handicapée n'a jamais siégé à l'Assemblée fédérale. Quant aux parlements cantonaux et communaux, ils comptent eux aussi très peu de femmes handicapées. Si nous voulons avancer, il faut davantage de personnes en situation de handicap dans les milieux politiques, les commissions et la vie publique. » L'avocate est en fauteuil roulant depuis l'âge de 16 ans.

Pro Infirmis exige une révision conséquente de la LAI et de la LPP, afin que les femmes en situation de handicap ne soient plus désavantagées. Elle demande également que des organes de médiation soient créés, et que les femmes en situation de handicap soient systématiquement associées aux débats politiques, ainsi qu'aux projets de recherche traitant de thèmes comme la violence.

Pro Infirmis dans les cantons

Les directions cantonales de Pro Infirmis se sont investies dans diverses activités et projets régionaux : révision de la loi cantonale argovienne sur le handicap, adaptation de l'ordonnance sur l'assurance-maladie du canton de Thurgovie, plan stratégique du canton de Berne pour les adultes handicapés, services de promotion de l'auto-représentation en Suisse orientale, projet de développement de nouvelles formes d'habitat et de travail à Zoug, mise en œuvre de la loi cantonale sur l'intégration sociale et professionnelle au Tessin.

À Zurich, Pro Infirmis a participé à l'organisation d'une table ronde pour sensibiliser les employeurs au sujet du handicap.

Dans les cantons des Grisons et de Fribourg, elle s'est fortement engagée pour des transports publics sans obstacles, notamment pour des arrêts de bus accessibles.





Pro Infirmis inclut des personnes en situation de handicap dans la publicité

Tout le monde connaît les publicités de Coop, Migros, Galaxus ou La Mobilière, avec les croquis de sinistre aux bonshommes allumettes ou encore les trois Appenzellois qui refusent de révéler leur recette. Dans notre campagne de 2019, nous avons repris ces publicités en y plaçant exclusivement des protagonistes en situation de handicap.

Nous avons voulu rendre le public attentif au fait que l'on ne voit jamais de personnes en situation de handicap sur les affiches publicitaires. La publicité crée des modèles et des figures d'identification, mais jusqu'ici, celles-ci n'interpelaient pas du tout les personnes en situation de handicap (1,7 million en Suisse). Notre message : les personnes en situation de handicap doivent avoir leur place dans

la publicité, tout comme elles ont leur place dans notre société, dont la publicité est le reflet. Pro Infirmis n'a pas seulement voulu sensibiliser le grand public, mais aussi les publicitaires et leurs mandants, car ce sont eux qui façonnent les images qui dominent notre société.

Les affiches ont été placardées pendant un mois dans toutes les régions linguistiques et les grandes villes de Suisse.

La campagne a aussi été menée dans les réseaux sociaux. L'écho médiatique a été très positif, et Pro Infirmis a reçu quantité de louanges et de messages d'encouragement sur ses canaux sociaux. Les trois Appenzellois surtout ont enthousiasmé le public.

Nos partenaires

Pro Infirmis a inclus des personnes en situation de handicap dans la publicité. Cela a été possible grâce à plusieurs partenaires, qui ont consenti à l'utilisation de leurs sujets : Coop, Migros, La Mobilière, Galaxus et Appenzeller Käse – tous ont soutenu notre engagement pour l'inclusion. Le mouvement a gagné d'autres entreprises : Swisscom par exemple s'y est associée en remplaçant une femme debout par une femme en chaise roulante dans son magazine en ligne. APG/SGA a même élu notre croquis de sinistre Mobilière affiche du mois. Un premier pas vers plus de visibilité des personnes en situation de handicap dans la publicité.

” Comme les personnes en situation de handicap sont absentes de la publicité, nous faisons le premier pas. “

**Susanne Stahel, cheffe
Communication et Récolte de
fonds**

Les legs et successions, une importante source de fonds

Il est possible de faire un don à Pro Infirmis en l'inscrivant dans son testament. Comment procéder ? Une manifestation d'information sur le sujet a eu lieu à Zurich.

Beaucoup de personnes désirent rédiger leurs dernières dispositions, afin de décharger leurs descendants le moment venu. Mais il est difficile de savoir tout ce qu'il faut faire. Afin de répondre à ces incertitudes, l'association DeinAdieu.ch a organisé une réunion d'information le 1^{er} octobre 2019, en collaboration avec Pro Infirmis et deux autres organisations à but non lucratif.

Alexandra Zeiter, avocate spécialiste FSA du droit des successions à Zurich, a exposé les principaux points à prendre en compte lors de la rédaction d'un testament et a expliqué le mandat pour cause d'inaptitude et les directives anticipées du patient. En raison du grand nombre d'inscriptions, Pro Infirmis a programmé une information similaire à Berne en 2020.

Pour que Pro Infirmis puisse continuer à offrir ses importantes prestations pour les personnes en situation de handicap, nous avons besoin de dons provenant de successions. Nous remercions toutes les personnes qui pensent à notre organisation en planifiant leur succession et s'engagent ainsi pour l'inclusion des personnes en situation de handicap, même après leur décès.



Réglez dès à présent ce qui vous tient à cœur

Le règlement des formalités liées à une succession donne lieu à nombre de réflexions. Pro Infirmis met à disposition un guide ad hoc. Le guide « Transmettre un peu de joie de vivre » peut être commandé gratuitement sur notre site internet ou directement auprès de Marianne Ernstberger, tél. 058 775 26 59, marianne.ernstberger@proinfirmis.ch.

Nous répondons volontiers à toute question lors d'un entretien sans engagement et confidentiel.

Merci beaucoup pour votre soutien !

” Depuis la constitution de Denk an mich, il y a 50 ans, Pro Infirmis est une partenaire importante de notre fondation. “

Sara Meyer, directrice de la fondation Denk an mich

En 2019 aussi, Pro Infirmis a pu compter sur des dons généreux. L'organisation remercie vivement tous les donateurs et donatrices, parrains et marraines, membres promoteurs, fondations et entreprises de leur précieux soutien.

Environ un cinquième des recettes globales de Pro Infirmis provient de dons. Ceux-ci sont donc indispensables pour que notre organisation puisse continuer à offrir des prestations en majeure partie gratuites, comme la consultation sociale. Il est réjouissant que les produits des dons soient légèrement supérieurs à l'année précédente. Nous avons pu compter sur le soutien de nos fidèles donatrices et donateurs et sur l'appui de nouveaux parrains et marraines et membres promoteurs.

Pouvoirs publics

Afin que Pro Infirmis puisse encore fournir ses principales prestations gratuitement, elle reçoit également une aide de la Confédération. La contribution de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) couvre environ 40 % des coûts de ces prestations.

Les apports des cantons et des communes se sont élevés à 14,5 % des recettes en 2019. À noter que le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées (BFEH) a participé au financement de plusieurs projets.

” Notre engagement pour Pro Infirmis nous permet de faire quelque chose, non seulement pour l'environnement, mais aussi pour les personnes en situation de handicap. “

Markus Tavernier, directeur de la coopérative IGORA

Entreprises et fondations

Depuis de nombreuses années, Pro Infirmis peut compter sur les contributions de plusieurs fondations, ainsi que sur de solides partenariats avec des entreprises. Nous leur adressons nos chaleureux remerciements pour leur générosité et leur engagement social. Les fondations et entreprises suivantes ont versé en 2019 un montant d'au moins CHF 10 000 pour soutenir les projets et les prestations de Pro Infirmis et souhaitent être mentionnées nommément :

- Beisheim Stiftung
- Däster Schild Stiftung
- Coopérative IGORA, Thalwil *
- Luise Beerli Stiftung
- Redevco Switzerland & Central Europe, Zurich
- Starr International Foundation
- Fondation Accentus, fonds Marlies Engeler
- Fondation Denk an mich
- Fondation pour l'enfant déficient
- Walter Haefner Stiftung

* somme donnée par des collecteurs d'aluminium de toute la Suisse

Faits et chiffres

	2019	2018
Bilan (en millions de CHF)		
Actifs circulants	88,0	83,1
Actifs immobilisés	31,6	35,1
Total des actifs	119,6	118,2
Capital étranger	13,6	19,1
Capital des fonds affectés	39,0	38,1
Capital de l'organisation	67,0	61,0
Total des passifs	119,6	118,2
Compte d'exploitation (en millions de CHF)		
Produits de la récolte de fonds	19,7	18,3
Subventions AI	54,8	55,3
Produits des prestations	9,9	9,6
Subventions Confédération, cantons et communes	16,0	15,4
Autres produits d'exploitation	3,9	3,7
Total des produits d'exploitation	104,3	102,3
Charges de personnel	-70,8	-70,0
Charges pour clients et organisations du handicap	-28,1	-28,8
Autres charges d'exploitation	-9,6	-10,4
Amortissements	-1,3	-1,3
Total des charges d'exploitation	-109,8	-110,5
Résultat d'exploitation	-5,5	-8,2
Résultat non opérationnel	11,5	-0,6
Résultat annuel avant attribution/prélèvement sur capital de l'organisation	6,0	-8,8
Personnel		
Total collaboratrices et collaborateurs	1'760	1'750
Collaboratrices et collaborateurs rémunérés au mois	674	683
Équivalent en postes à plein temps	487	488
Collaboratrices et collaborateurs rémunérés à l'heure	1'086	1'067
Équivalent en postes à plein temps	132	129
Personnes actives à titre honorifique (au 31.12)	130	123
Directions cantonales	15	15
Services de consultation	53	55
Récolte de fonds (en millions de CHF)		
Produits des dons	19,7	18,3
Charges de la récolte de fonds	5,4	5,1
Rémunérations et indemnités (en kCHF)*		
Masse salariale des 6 membres de la Direction	1'070	1'086
Rapport entre le salaire le plus bas et le plus élevé	1:3,7	1:3,5
Indemnités aux membres du Bureau	50	55
Dont indemnités au président	8	8

* Les indemnités sont fixées conformément aux directives de la ZEWO.

Vous pouvez commander le rapport financier détaillé à l'adresse contact@proinfirmis.ch ou le télécharger depuis www.proinfirmis.ch.



Culture inclusive : consolidation des acquis

L'expérience a débuté en 2016, sous la forme d'un projet pilote circonscrit au canton de Berne. Aujourd'hui, le service Culture inclusive conseille des institutions culturelles dans toute la Suisse. On compte environ 70 titulaires du label Culture inclusive, qui s'engagent pour l'inclusion des personnes avec et sans handicap. Le service est soutenu par Pro Infirmis et des sponsors.

Sara Stocker, co-directrice du service depuis 2017, se réjouit que les partenaires de Culture inclusive prennent leur engagement tant à cœur : « leur enthousiasme a permis d'inscrire l'inclusion dans l'ADN de leur institution. » Les équipes élaborent de nouveaux processus, interagissent différemment et la dynamique change.

Après quatre ans, on peut tirer un bilan positif sur toute la ligne. Désormais, le service Culture inclusive aimerait garantir la stabilité et renforcer la qualité : « quant au choix des nouveaux partenaires de label, nous cherchons à combler certaines lacunes : nous manquons d'offres dans certaines régions et dans certains domaines, comme les bibliothèques », explique Sara Stocker. Malgré les ressources limitées du service, la co-directrice tient à continuer à fournir un conseil professionnel aux partenaires et à maintenir une communication efficace avec le grand public.

Quatre ans de Culture inclusive

Le service Culture inclusive a conclu une convention pluriannuelle avec environ 70 porteurs du label. Présentement, il est en discussion avec 15 autres institutions culturelles. En plus du conseil, sa principale activité, il en a développé deux autres : la coordination et la communication. Le service Culture inclusive organise des rencontres réunissant des personnes qui ont ou non un handicap, en vue du partage d'expériences et de connaissances. En janvier 2019, un premier congrès national ayant pour thème les « Conditions d'une inclusion durable dans les musées » a eu lieu au Centre Paul Klee. Chaque nouveau partenaire est présenté sur le site www.cultureinclusive.ch. Le service informe aussi via les médias sociaux, l'infolettre et diverses publications.

Bureau

Président

Adriano Previtali (depuis 2004, 5^e mandat)

Prof. Dr. iur. Université de Fribourg

Membre du conseil de fondation de la Fondation Charlotte Olivier, Fribourg ; membre du conseil de l'Institut du droit de la santé de l'Université de Neuchâtel

Co-vice-présidente (depuis le 26.6.2018)

Manuela Leemann (depuis 2013, 2^e mandat)

Maître, lic. en droit, Master of Laws

Députée au parlement du canton de Zoug

Conseillère communale de la Ville de Zoug

Membre du groupe Politique sociale de l'Association suisse des paraplégiques ; membre du groupe de travail Personnes en situation de handicap de Zoug ; membre du conseil de fondation de la Fondation Profil – travail & handicap, Zurich

Co-vice-président

Christian Lohr (depuis 1999, 6^e mandat)

Conseiller national, journaliste/chargé de cours

Membre de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-CN) ; co-président de l'intergroupe parlementaire pour les questions relatives aux personnes handicapées ; membre du conseil de fondation de la Fondation Profil – travail & handicap, Zurich ; président d'honneur de PluSport Sport Handicap Suisse

Membres

Jean-Pierre Bringham (depuis 2018, 1^{er} mandat)

Docteur ès sc. écon. de l'Université de Fribourg

Président de la fondation Emera, Sion

Directeur général du groupe Bringham, Viège

Hans-Peter Egli (depuis 2018, 1^{er} mandat)

Organisateur avec brevet fédéral, Directeur administratif et membre de la direction scolaire de la Haute école technique de Rapperswil HSR

swissuniversities, chambre des hautes écoles spécialisées :

KFR Kommission Finanz- und Rechnungswesen, président

Agence Innosuisse, membre du groupe de travail

SWITCH, membre du Comité du conseil de fondation

Sandra Hügli (depuis 2018, 1^{er} mandat)

Conseillère en relations publiques avec diplôme fédéral

Présidente de Entlastungsdienst Schweiz – Kanton Zürich, Zurich ; propriétaire de concept&impact gmbh et medmarketing

Hans Cedric Künzle (depuis 2013, 2^e mandat)

Docteur en droit, indépendant

Vice-président du conseil d'administration d'Helvetia Assurances ; membre des conseils d'administration de CSS Versicherungen, Canopus Reinsurance et Canopus Holding ; président d'Unicef Suisse ; membre du conseil de fondation de MyHandicap

Laura Sadis (depuis 2018, 1^{er} mandat)

Lic. sc. écon.

Ancienne conseillère d'État du Canton du Tessin et ancienne conseillère nationale ; membre du Comité international de la Croix-Rouge, Genève ; membre de divers conseils de fondation et conseils d'administration

Direction

Directrice

Felicitas Huggenberger

Lic. en droit, préside la Direction

Cheffe du département Direction et Personnel

Directeur suppléant

Urs Dettling

Lic. en droit ; chef du département Politique sociale et Organisation faîtière

Susann Egli

Assistante sociale diplômée ES ; cheffe du département Prestations de services Suisse alémanique

Renato Denoth

Lic. sc. écon. de l'Université de Saint-Gall (HSG)

Chef du département Finances et Informatique

Benoît Rey

Assistant social diplômé de l'Université de Fribourg ;

Chef du département Prestations de services

Suisse romande et Tessin

Susanne Stahel

Dipl. en sciences de la communication et des médias de l'Université de Fribourg ; MAS in Applied Ethics MAE ;

Cheffe du département Communication et Récolte de fonds

Comités cantonaux

Argovie-Soleure

Président :

Kurt Wiedemeier, dr ès lettres

Membres :

René Bräm
David Burgherr-Plüss
Guido Gervasoni, lic. en droit
Fabia Gervasoni
Claude Lüthi
Daniel Ragaz, lic. en droit
Stephanie Ritschard
Bettina Talamona
Felix Wettstein, Prof. FH

Bâle

Président :

Ernst Davatz

Membres :

Esther Brogli Müller
Regine Ernst
Roger Fürst
Christine Lindt

Berne

Présidente :

Sarah Schläppi, lic. en droit

Membres :

Etienne Broglie
Adrian Martin Dätwyler
Roland Künzler
Manuel Moser, dr en méd.
Bruno Riva
Hanspeter von Bergen
Christoph Wyttenbach

Fribourg

Président :

Benoît Sansonnens, M^e

Membres :

Andrea Burgener Woeffray
Olivier Curty, Dr
Jean-Yves Hauser, M^e
Patrick Monney
Jean-Luc Mossier
Rémy Noël
Nicolas Vial, dr en méd.

Genève

Président :

Nicolas de Tonnac,
dr en méd.

Membres :

Sylvie Buhagiar Benarrosh,
M^e, lic. en droit, Master of
Laws
Marianne Caflisch, dr en méd.
Frédéric Delatena, M^e,
notaire
Philip Gordon-Lennox,
lic. en lettres
Anne Perrier
Richard-Claude Sadoune,
ingénieur

Glaris

Président :

Fridolin Luchsinger

Membres :

Ernst Adler
Lukas Beerli
Susanne Gasser
Vital Hauser, dr en méd.
Prospero Trovato

Grisons

Président :

Martin Candinas, conseiller
national

Membres :

Sabrina Amstutz
Larissa Margot Bieler
Karin Caviezel, lic. en droit
Monika Lorez-Meuli
Edith Oechslin, dr en méd.
Margrit Salis
Ernst Sax, lic. en droit

Jura

Président :

Patrick Ballaman

Membres :

Patricia Boillat, M^e
Madeleine Bréchet
Danièle Chariatte-Courbat
Philippe Faivet
Fabienne Meneau-Calame
Radenko Mijanovic

Lucerne, Obwald et Nidwald

Président :

Jim Wolanin-Stämpfli

Membres :

Bernhard Achermann
Sara Agner
Andreas Hofer
Christine Kaufmann-Wolf
Hannes Koch
Roger Suter
Walter Wyrsh-von Wyl

Neuchâtel

Présidente :

Gigliola Favre

Membres :

Jean-Claude Berger
Didier Boillat
Willy Buss, dr en méd.
Claude Grimm
Souhaïl Latrèche, dr en méd.
Grégory Jaquet
Claire-Lise Schwaar

St-Gall-Appenzell

Président :

Manfred Dähler, lic. en droit

Membres :

Thomas Bodenmann, dr en
méd. FMH
Leo Coray
Monika Eugster-Sutter
Julian Heeb

Tessin

Président :

Paolo Rimoldi, lic. sc. écon.

Membres :

Nicola Keller, dr en méd.
Michele Mainardi, Prof. Dr.
phil.
Luisa Ongaro Mengoni, lic.
sc. ec. e soc.
Remo Semmler
Lorenza Stanga Gini, lic. phil.

Thurgovie-Schaffhouse

Président :

Christian Lohr, conseiller
national

Membres :

Ulrich W. Böhni, dr en méd.
Iren Eichenberger
Martin Keiser, M^e, lic. en droit
Hedy Mannhart
Sabina Peter Köstli
Armin Schmidlin
Brigitte Späth, dr ès sc. pol.

Uri-Schwytz-Zoug

Présidente :

Manuela Leemann, M^e, lic. en
droit, Master of Laws

Membres :

Alberto Casco
Céline Huber
Christian Indermaur
Daniel Reichmuth
Filomena Russo
Martin Scotoni, dr en méd.
FMH
Regula Töndury-Ruppli

Vaud

Président :

Nicolas Leuba

Membres :

Alexandre Badoux
François Cornamusaz
Katia Horber-Papazian, prof.
Nathalie Jaquerod
Charles Joye, M^e, dr en droit
Daniel Laufer, dr en méd.
Christian Terrier, notaire
Nicolas Walther

Zurich

Présidente :

Pearl Pedergnana

Membres :

Bruno Binz
Thomas Bolliger
Oskar Denzler, dr en méd.
Kurt Pfändler, M^e, lic. en droit
Silvia Seiz-Gut

Membres collectifs

AES, Arbeitsgemeinschaft Ess-Störungen, Zürich

agm, Association Genevoise des Malentendants, Genève

APW Arbeitsgemeinschaft pro Wahrnehmung, St. Gallen

Architecture sans obstacles – le centre spécialisé suisse

Entlastungsdienst Ostschweiz, Gossau

Entlastungsdienst Schweiz, Aargau-Solothurn, Aarau

Entlastungsdienst Schweiz, Kanton Bern, Bern

Entlastungsdienst Schweiz, Kanton Zürich, Zürich

Fachstelle Autismushilfe Ostschweiz, St. Gallen

Fondation Emera, Sion

forum écoute, Fondation romande des malentendants, Lausanne

Frauenzentrale Haushilfe- und Entlastungsdienst, St. Gallen

Ligue suisse contre l'épilepsie, Zurich

Murg-Stiftung, Littenheld

Nathalie Stiftung, Gümligen

pro audito Schweiz, Organisation für Menschen mit Hörproblemen, Zürich

SAL, Schweiz. Arbeitsgemeinschaft für Logopädie, Zürich

Sonos, Schweiz. Hörbehindertenverband, Winterthur

Stiftung Arkadis, Olten

Stiftung Mosaik, Pratteln

Stiftung Rheinleben, Basel

traversa, Netzwerk für Menschen mit einer psychischen Erkrankung, Luzern

UCBA, Union centrale suisse pour le bien des aveugles, St-Gall

Zentrum Selbsthilfe, Basel

Organe de révision

Convisa Revisions AG
Herrengasse 14, 6431 Schwyz

Représentation dans des organisations et affiliation

Pro Infirmis est représentée dans des organisations nationales et internationales

Représentation dans les instances dirigeantes de

- Association « Suisse sans obstacles »
- Communauté d'intérêts (CI) « Intégration et école » (assumée par le CSPS depuis le 1^{er} juillet)
- Communauté nationale d'intérêts en faveur des proches aidants
- CSIAS, Conférence suisse des institutions d'action sociale
- Fondation Profil – travail & handicap
- FSCMA, Fédération suisse de consultation en moyens auxiliaires pour personnes handicapées et âgées
- Inclusion Handicap
- MIS, Mobility International Suisse (dissolution en novembre, les activités sont reprises par Procap)

Affiliation

- Alliance pour une éducation sexuelle en Suisse
- Association de soutien à « bidok », Autriche (bibliothèque virtuelle pour l'intégration et l'inclusion)
- Association de soutien à « sozialinfo.ch »
- Association LEA « Living Every Age »
- Charte Aide sociale Suisse
- Charte pour la prévention des abus sexuels, de la maltraitance et d'autres formes de violation de l'intégrité
- Fédération suisse du tourisme
- Fondation Zewo, Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique collectant des dons
- FSEA, Fédération suisse pour la formation continue
- GSR, Groupe Suisse de Travail pour la Réadaptation
- Koordination Schweiz (droit des assurances sociales et droit de coordination)
- KPGH, Conférence des présidentes et des présidents des grandes œuvres d'entraide
- proFonds, Association faîtière suisse des fondations et des associations d'utilité publique
- Réseau Case Management Suisse, HES Lucerne
- Réseau Construction sans obstacles
- Réseau Santé Psychique Suisse
- RI Rehabilitation International
- SSUP, Société suisse d'utilité publique



Nous remercions

les donatrices et donateurs,

les entreprises partenaires,

les fondations donatrices,

l'Office fédéral des assurances sociales,

le Bureau fédéral de l'égalité pour les personnes handicapées,

les cantons et les communes

pour leur soutien généreux à nos prestations et projets.

Impressum :

Rédaction et édition

Pro Infirmis

Feldeggstrasse 71, 8008 Zurich

Tél. : 058 775 20 00

contact@proinfirmis.ch

CCP 80-22222-8

IBAN CH96 0900 0000 8002 2222 8

www.proinfirmis.ch

